

**Faculté SNV**  
**Département Socle Commun**  
**Deuxième semestre 2019-2020**  
**Matière : Méthode de travail**

## Introduction

L'organisation (تنظيم) et la réalisation (انجاز) d'un travail de recherche de l'information scientifique se fait (يُطرح في ستة مراحل اساسية) en six principales étapes.

Les deux premières étapes ont été traitées durant le premier semestre, il reste donc à traiter les 04 étapes restantes. Nous avons rajouté, une partie relative à la bibliographie et une dernière partie d'ordre moral qui concerne le plagiat.

<b>Etape 3 :</b>
------------------

### **A/ REPERER LES DOCUMENTS ET LES RESSOURCES QUI ME SEMBLENT FIABLES**

#### **Notion de fiabilité (الثقة)**

Une source d'informations est dite fiable et crédible si on peut lui faire confiance.

- L'information légale est crédible.
- Les sources papier sont également crédibles parce qu'un contrôle est effectué par les maisons d'édition ou les comités scientifiques de rédaction.
- Sur [Internet](#), il est nécessaire de critiquer les [sources d'informations](#) car tout le monde peut publier en ligne sans filtre et peut disparaître d'une semaine à l'autre.
- Toute information dont on ignore la provenance n'est pas crédible (non fiable) devrait a priori être écartée.

Pour évaluer une source d'information afin de savoir si on peut lui faire confiance, il faut :

- trouver des informations sur l'[auteur](#) (QUI) (ses compétences كفاءة, sa notoriété (السمعة),
- analyser le contenu (date de publication récente, sources de l'information indiquées, texte en bon français).
- Les documents sont-ils basés sur des recherches ou s'agit-il de textes d'opinion.
- observer l'organisation du site (document structuré avec un sommaire) et son accessibilité (navigation aisée),
- voir la lisibilité du site (présentation agréable).

### **B/ J'ECHANGE ET JE PARTAGE DES IDEES AVEC DIFFERENTS INTERLOCUTEURS**

- Je réfléchis aux questions à poser pour lesquelles je n'ai pas obtenu de réponses après une recherche, je les classe par ordre d'importance.
- Je peux maintenant m'adresser à des personnes compétentes dans le domaine.
- Je consulte ma liste des **personnes-ressources** à contacter dans la communauté, entreprises, institutions publiques, etc., en mesure de me fournir de l'information manquante.

Au besoin, j'obtiens la permission de me déplacer pour interviewer et demander l'avis d'un expert dont les connaissances sont reliées à mon travail.

**Je crois maintenant avoir trouvé suffisamment d'informations pour répondre à mes questions et je mets un terme à ma recherche.**

### **C/J'EXAMINE DIFFERENTS POINTS DE VUE**

- Je prends une certaine distance quand j'examine des points de vue divergents : je discerne le plus clairement possible les arguments et je dégage les points de divergence, non pour prendre position pour l'un ou pour l'autre, mais pour me faire ma propre opinion.
- Je débats de ces points de vue avec mon équipe de projet et j'explique les raisons pour lesquelles je les trouve intéressants ou non.

### **D/J'IDENTIFIE DES ELEMENTS D'INFORMATION NECESSAIRES A MON TRAVAIL**

- Je compare et j'associe les mots-clés ayant servi de départ à ma recherche avec les termes et expressions rencontrés dans les points d'accès.
- Je retiens ceux qui sont identiques, équivalents ou semblables. Cet exercice me confirme dans mes choix, m'aide à identifier de nouveaux mots-clés et me fait constater l'évolution de ma compréhension du sujet.

### **E/JE NOTE LA REFERENCE ET LES CARACTERISTIQUES DES DOCUMENTS RETENUS**

- Je rassemble les documents retenus dans une liste bibliographique ou dans une base de données (auteur, titre, date, pages, adresse WEB, etc.) Je pourrais ainsi accéder rapidement à mes sources et les citer correctement au besoin, et je leur donne une cote : Excellent, Très bon, Bon. Si ma cote correspond à Moyen, je m'interroge sur la pertinence de conserver le document, sauf si j'ai peu d'information sur un aspect de mon sujet. Si la cote que j'accorde est Faible, je ne retiens pas le document.

### **ÉTAPE 4 - J'EXTRAIS DES INFORMATIONS**

- <u>Je lis, j'écoute, je visionne les documents et je prends note</u>
- <u>J'indique mes sources d'information et je respecte les règles de la vie privée</u>
- <u>J'organise mes notes de manière cohérente et j'ajuste mon plan provisoire</u>
- <u>Je fais le point sur ma progression et je reprends une étape au besoin</u>

### **ÉTAPE 5 - JE TRAITE LES INFORMATIONS**

- <u>J'analyse les informations prélevées au regard de la question ou du problème</u>
- <u>J'envisage différentes solutions permettant de traiter mon sujet</u>
- <u>Je synthétise les idées et les informations provenant de sources variées</u>
- <u>Je confronte des opinions et je construis la mienne selon l'objectif du travail</u>
- <u>Je confirme ou je reformule mon idée directrice</u>
- <u>Je réfléchis à l'organisation de l'ensemble de mon travail</u>

### **ÉTAPE 6 - JE PRODUIS UN TRAVAIL**

- <u>Je construis mon travail en fonction du public-cible et de mes objectifs</u>
- <u>J'exprime mon opinion si l'objectif du travail le demande</u>
- <u>Je m'assure que le contenu de ma production est cohérent</u>
- <u>Je révise la qualité de la langue</u>
- <u>Je vérifie si j'ai respecté les consignes</u>
- <u>Je gère le matériel et les appareils dont je peux avoir besoin</u>

# **REDACTION D'UN ARTICLE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

## **Introduction**

La recherche scientifique ainsi que la rédaction et la publication de tout travail scientifique reposent sur la recherche et la lecture des sources d'informations publiées auparavant par d'autres chercheurs.

Les chercheurs ont droit à la protection de leur travail et à la reconnaissance de leurs efforts. Le respect de l'intégrité trouve ainsi son prolongement dans la citation rigoureuse des sources à l'origine des recherches et sur lesquelles l'enseignement universitaire se fonde.

### **1/ C'est quoi une référence bibliographique**

C'est l'ensemble des éléments (codifiés *مقتنة ومنظمة*) (auteur, titre, édition,...) qui décrivent un document et permettent de l'identifier et de le localiser facilement.

Une référence bibliographique varie selon le type (ouvrage, articles, congrès,...) et le support (papier, on line, cédérom,...) du document auxquels elle se rapporte.

### **2/ Citation de la référence dans le texte (source)**

C'est la description abrégée, dans le texte, du document consulté. Elle assure la correspondance exacte avec la référence bibliographique qui décrit la source de façon plus complète.

Elle se présente sous la forme (auteur, date) dans le corps du texte : système le plus répandu, ou un numéro renvoyant à une note de bas page ou à une liste numérotée de références : système plus précis, mais plus long et moins utilisé.

### **3/ La Bibliographie**

C'est une liste de l'ensemble des documents ou références bibliographiques consultés et utilisés pour la réalisation de votre travail.

Elle répond à trois objectifs :

- Respecter les auteurs - Montrer la qualité de votre travail-identifier sans aucune ambiguïté les documents utilisés.
- Elle se trouve à la fin du document, ou à la fin de chacun des chapitres dans certains ouvrages.
- Elle doit être présentée de façon homogène dans le style choisi pour chaque élément (taille des caractères, police et graisse, retraits, etc...).
- Elle doit éviter de signaler les documents non publiés « peu sûrs » du type articles « soumis pour publication, résumés de congrès, communications orales.

### 3-1/Comment rédiger une bibliographie

Quand un chercheur soumet un article à un journal scientifique, il doit suivre des règles très strictes pour la rédaction de sa bibliographie (style propre à chaque revue).

Il n'y a pas 1 seule règle de présentation bibliographique, mais plusieurs, Se tenir à 1 seule façon de faire et ne jamais changer de présentation au cours du travail.

**a- Insertion de la référence dans le texte** : Elle se fait le plus souvent de deux manières :

**Système HARVARD (Auteur, date)** dans le corps du texte en fin de l'article. Quand il y a plusieurs publications pour le même auteur durant la même année, on rajoute les lettres a, b, c, d..... pour distinguer les publications les unes des autres.

**Système numérique** (entre parenthèse ou en exposant).

**Note bas de page** : La référence bibliographique dans la note de bas de page peut être abrégée, par exemple, en ne mentionnant que l'auteur, le titre, la date et les numéros de page. Par contre, la référence bibliographique complète doit figurer dans la bibliographie à la fin du travail.

Exemple :

Selon Gardner (2005), la chlorophylle b possède une couleur vert-jaune.  
La chlorophylle b possède une couleur vert-jaune (Gardner, 2005).  
Selon Gardner<sup>1</sup>, La chlorophylle b possède une couleur vert-jaune.  
La chlorophylle b possède une couleur vert-jaune (1).

**b- Insertion de la citation dans le texte**

La citation est placée entre guillemets :

Exemple :

Selon Gardner (2005), « la chlorophylle b possède une couleur vert-jaune ».  
« La chlorophylle b possède une couleur vert-jaune » (Gardner, 2005).  
Selon Gardner<sup>1</sup>, « La chlorophylle b possède une couleur vert-jaune ».  
« La chlorophylle b possède une couleur vert-jaune » (1)

▪ **Insertion d'une citation écrite dans une langue étrangère**

○ **Langue comprise par les lecteurs**

On peut citer un passage en langue étrangère si on sait que les lecteurs maîtrisent la langue de l'extrait. On n'a alors qu'à mettre le passage cité **en italique** et **entre guillemets (« »)**.

○ **Langue originale qui ne peut pas être comprise par les lecteurs**

On doit essayer de trouver une traduction déjà publiée de l'extrait et indiquer dans la référence le nom du traducteur ainsi que les dates de publication et de traduction. Si aucune traduction n'a été publiée, on doit traduire soi-même l'extrait. Il suffit de mettre sa traduction entre guillemets (« ») et d'indiquer la mention **Notre traduction entre crochets [ ]**.

- **Insertion d'une citation dont on ignore la référence ou dont on n'a pas accès à la source originale**

On doit mentionner non seulement la source d'où est tirée la citation, mais également la source originale. Généralement, on utilise : « cité dans » ou « cité par »

### **c- Insertion de l'auteur (un ou plusieurs auteurs)**

Quand il y a un auteur ou deux auteurs, ils sont mentionnés les deux dans le texte, au-delà on ne reprend que le premier suivi de la mention et *al.* (Locution latine = les autres).

Les auteurs qui ont réalisé et rédigé l'étude sont mentionnés en premier.

Les personnes ayant participé de plus loin à l'étude sont cités les remerciements.

### **3-2/Principe de rédaction de la bibliographie en fin du document**

La bibliographie est une liste de références bibliographiques. Celles-ci décrivent les documents utilisés pour la rédaction de votre travail. Chaque citation dans le texte correspond à une référence bibliographique complète située dans la bibliographie à la fin du travail.

Les références de la bibliographie doivent comporter le plus d'éléments d'identification possible, afin d'indiquer un document de manière claire et sans ambiguïté.

La rédaction d'une référence se fait en principe avec les éléments présents sur le document lui-même ou sur son support. Entre chaque élément, la ponctuation est généralement une virgule ou un point. Toutes les références d'une même bibliographie doivent avoir une mise en forme uniforme : choisir la ponctuation entre les éléments : , ou.

Chaque revue fournit des instructions aux auteurs désirant publier dans cette revue.

Soit rédiger selon des normes : Normes Système de Gestion de Fichiers **(SGF)** ,

- Normes AFNOR Z44-005 : Documentation, Références bibliographiques contenu, forme et structure de décembre 1987 (AFNOR : association française de normalisation).
- Norme Z44-005 – 2 (NF ISO 690 r-2) de Février 1998 pour les documents électroniques.
- Normes Z 44 – 067 (pour les cartes)

### 3-3/ Variation de la référence bibliographique

- Ouvrage (Monographie)
- Ouvrage collectif
- Chapitre d'ouvrage
- Article de périodique
- Thèse et mémoire
- Communication à congrès
- CdRom ou DVD
- Site web.

#### Une référence pour un livre comprend les informations suivantes :

AUTEUR, prénom. *Titre de la monographie : sous-titre*. Tomaison.

Mention d'édition. Lieu d'édition : Editeur commercial, année de publication, nombre de pages. (Collection ; n° dans la collection)

#### Une référence pour un article de périodique comprend les informations

ou zones suivantes :

AUTEUR, Prénom. Titre de l'article. *Titre du périodique*, date de publication, volume, numéro, pagination.

#### Une référence pour une thèse ou mémoire

NOM, Prénom. *Titre de la thèse*. Niveau de la thèse : discipline.

Lieu de soutenance : Etablissement de soutenance, année de soutenance, nombre de pages.

#### Une référence pour un Colloque-congrès-conférences

AUTEUR. *Titre de la conférence*, date de la conférence, lieu de la conférence. Lieu d'édition : Éditeur commercial, année de publication, nombre de pages. (Titre de la collection, n° de la collection)

#### Organiser et présenter sa bibliographie

La rédaction d'une référence se fait en principe avec les éléments présents sur le document lui-même ou sur son support.

Entre chaque élément, **la ponctuation** est généralement la même (: , ou .) Toutes les références d'une même bibliographie doivent avoir une mise en forme uniforme.

#### Classement des références

Par ordre **alphabétique** d'auteur

Par **thème** (communication ...)

Par **catégorie de document** (monographies, articles, congrès...)

Par ordre **numérique** : classement par ordre d'apparition dans le texte

#### 1/ MONOGRAPHIE

AUTEUR, prénom. *Titre de la monographie : sous-titre*. Tomaison.

Mention d'édition. Lieu d'édition : Editeur commercial, année de publication, nombre de pages. (Collection ; n° dans la collection)

## EXEMPLE

CHEVRIER, Sylvie. *Le Management interculturel*.

2e éd. Paris : Presses Universitaires de France, 2006, 128 p. (Que sais-je ?; 2535)

FOURIER, Martine ; VERMES, Geneviève. *Qu'est-ce que la recherche interculturelle ?*  
Volume 3 : *Ethnicisation des rapports sociaux, racismes nationalismes ethnicismes et culturalismes*. Paris : L'Harmattan, 1994, 241 p.

**++ Chapitre / partie dans un ouvrage** : l'auteur de la partie est le même que pour le document hôte.

AUTEUR de la partie. Titre de la partie. **In** : *Titre de la monographie* : sous-titre. Tomaison. Mention d'édition. Lieu d'édition : Editeur commercial, année de publication, pagination. (Collection ; n° dans la collection)

## EXEMPLE

CHEVRIER, Sylvie. Chap. 3 : les approches interprétatives. **In** : *Le Management interculturel*. 2e éd. Paris : Presses Universitaires de France, 2006. p. 80-99.

**++ Contribution dans un ouvrage collectif** : l'auteur de la partie est différent de l'auteur du document hôte.

AUTEUR de la contribution. Titre de la contribution. **In** : AUTEUR de la monographie. *Titre de la monographie*. Tomaison. Mention d'édition. Lieu d'édition : Editeur commercial, année de publication, pagination. (Collection ; n° dans la collection)

## EXEMPLE

DURIEUX, Christine. Rencontres. **In** : GARGIULO Gius, LAUTEL-RIBSTEIN Florence (dir.).

*De la pensée aux langages : mélanges offerts à Jean-René Ladmiral*. Paris : Michel Houdiard Editeur, 2013, p. 40-49.

**++ Article dans une encyclopédie ou un dictionnaire**

AUTEUR de l'article. Titre de l'article. **In** : *Titre de l'encyclopédie*. Tomaison. Mention d'édition. Lieu d'édition : éditeur commercial, année de publication, pagination.

## EXEMPLE

KELLNER, Peter. Royaume-Uni. **In** : *Universalis 2012*. Paris : Encyclopaedia Universalis, 2012, p. 504-505.

## 2/ ARTICLE DE PERIODIQUE

AUTEUR, Prénom. Titre de l'article. *Titre du périodique*, date de publication, volume, numéro, pagination.

## EXEMPLE

LADMIRAL, Jean-René. Une anthropologie interdisciplinaire de la traduction. *Meta*, 2012, vol. 57, n° 3, p. 546-563.

## 3/ THESE, MEMOIRE, RAPPORT DE STAGE

NOM, Prénom. *Titre de la thèse*. Niveau de la thèse : discipline. Lieu de soutenance : Etablissement de soutenance, année de soutenance, nombre de pages.

PIRKKO KARJALAINEN, Helena. *Le management des équipes multiculturelles*. Thèse de doctorat : sciences de gestion. Metz : Ecole Doctorale Sciences Juridiques, Politique, Economiques et de Gestion, 2006, 400 p.

#### **4/ COLLOQUE, CONGRES, CONFERENCE**

AUTEUR. *Titre de la conférence*, date de la conférence, lieu de la conférence. Lieu d'édition : Éditeur commercial, année de publication, nombre de pages. (Titre de la collection, n° de la collection)

#### **EXEMPLE**

Centre de recherches sur les identités nationales et l'interculturalité. *Variations sur le temps : d'une langue à l'autre, quelle temporalité ? Actes du colloque international*. Nantes, 1er et 2 décembre 2000. Nantes : Université de Nantes, Centre international des langues. 132 p.

#### **5/DOCUMENTS ELECTRONIQUES**

##### ***Un article de périodique électronique***

AUTEUR, Prénom. « Titre de l'article ». *Titre du périodique [en ligne]*. Année de publication, volume, numéro. pagination. Disponible sur : <URL> (date de consultation)

DUTTON, Michael. « Comment ne pas se soumettre à la traduction : Propositions de bases théoriques pour les Etudes asiatiques ». *Transtext(e)s transcultures [en ligne]*. 2012, n°7. p. 14-20. Disponible sur : <<http://transtexts.revues.org/458?file=1>> (Consulté le 22 novembre 2013).

BOBIN, Frédéric. « Kaboul et Washington s'accordent pour sécuriser l'Afghanistan après 2014 ». *Le Monde [en ligne]*. 21 novembre 2013. Disponible sur : <[http://www.lemonde.fr/international/article/2013/11/21/kaboul-et-washington-s-accordent-pour-securiser-l-afghanistan-apres-2014\\_3517976\\_3210.html](http://www.lemonde.fr/international/article/2013/11/21/kaboul-et-washington-s-accordent-pour-securiser-l-afghanistan-apres-2014_3517976_3210.html)> (consulté le 22 novembre 2013).

**URL : Uniform resource locator : adress électronique qui permet de localiser un site**

## **LE PLAGIAT OU L'ART D'«OUBLIER» LES GUILLEMETS**

### **Définition :**

- 1- Le Plagiat : c'est un vol d'une propriété intellectuelle.
- 2- Copier textuellement un passage d'un livre, d'une revue ou d'une page Web sans le mettre entre guillemets et/ou sans en mentionner la source.
- 3- Insérer dans un travail des images, des graphiques, des données, etc. provenant de sources externes sans indiquer la provenance.

Le Plagiaire : est celui qui s'approprie frauduleusement le texte, les idées, ou les faits d'un autre auteur et qui oublie délibérément ou par négligence de le citer.

### **Historique du plagiat :**

L'histoire du plagiat a toujours été ballottée (osciller, remuer) entre deux discours (خطاب) :

- Discours **LAUDATEUR** ( ينادى - يمدح ) qui considère le plagiat inévitable voir producteur, et
- Discours **OBJURGATEUR** ( تجاوزي و خطير ) qui le considère transgressif et nuisible à la propriété intellectuelle (الملكية الفكرية) et la création (الإبداع).

### **Quelques repères (معالم) concernant l'évolution de ce concept :**

La racine latine du mot plagiat est :

«Plagiare» qui veut dire kidnapper et

«Plagiarius» était l'appellation que les romains antiques donnaient à un voleur d'esclaves ou quelqu'un qui vendait comme esclave une personne libre.

#### **CE TYPE DE VOLEURS ETAIT CONDAMNE A LA FUSTIGATION**

#### **(طرد) SELON LA LOI PLAGIAIRE.**

Par la suite le terme a été utilisé pour désigner l'appropriation du travail d'un autre et le présenter comme le sien, ce qui est en soi du kidnapping (خطف) des mots des autres.

Le Plagiat tel que nous le connaissons aujourd'hui, est la résultante de deux révolutions socioculturelles majeures :

- La première est le passage (مرور او الانتقال) d'une culture de l'oral (شفوي) à une culture de l'écrit. (كتابي)
- La seconde est la production en masse des textes consécutivement à l'invention de l'imprimerie aux années 1440.

Au temps de l'oralité, Les textes et les idées étaient la propriété de la **communauté** et, ils n'existaient qu'en tant qu'ils étaient récités.

Ce faisant, l'interprète ne manquait pas d'altérer des séquences, d'en omettre d'autres et d'en créer. Personne n'y trouvait à redire.

Les textes oralisés ne jouissaient d'aucun statut particulier. C'était parfaitement la liberté d'accès aux idées et au savoir créés par Dieu pour le bien de tous, et tout le monde faisait selon la phrase de Sénèque (1861, p. 36) « Tout ce qui a été bien dit par quelque autre est à moi ».

Selon le Franciscain du XIIIe siècle St. Bonaventura (s.d, cité par Eisenstein, 1979, p.121), il y avait quatre manière de faire un livre à l'époque:

- Un homme peut écrire le travail des autres en n'y rien changeant et en n'y rien ajoutant, dans ce cas on l'appelle simplement un 'scribe' (**scripteur**).
- Un autre écrit le travail des autres en y ajoutant des choses ne lui

- appartenant pas ; et on le nomme un compilateur (**compilateur**).
- Un autre écrit et le travail des autres et le sien, mais avec le travail des autres en premier lieu et le sien à des fins explicatives ; il est nommé **commentateur**...
- Un autre écrit son travail et celui des autres, mais son travail occupe la place principale celui des autres à titre confirmatif ; tel homme devait être appelé 'auteur' (**Auctor**) (Notre traduction).

En revanche, Cette ignorance de l'anonymat des textes ne servait (**لم تخدم**) pas les textes (**النصوص**) dits 'scientifiques' tels que ceux se rapportant à la cosmologie, la médecine, la géographie, les sciences naturelles... Ceux-là n'étaient considérés authentiques (**حقيقي**) que si le nom d'un auteur leur est attaché (Chartier, 2003).

## Les acteurs du plagiat

Aucun pays ni secteur n'est épargné.

Les acteurs du plagiat sont nombreux et concernent :

- L'étudiant,
- L'enseignant,
- L'enseignant chercheur, les chercheurs
- Les chanteurs,
- Les politiciens.....
- 

## Quelques exemples :

### **Cas Joe Biden : ex Vice-Président de Barack Obama**

Joe Biden avait été candidat à l'investiture démocrate pour la présidentielle en 1987, abandonnant la course après avoir été accusé de plagiat d'un discours du politicien britannique Neil Kinnock (chef du parti travailliste britannique) et ayant exagéré son bilan scolaire.

### **Cas d'une Ministre allemande de l'éducation Annette Schavan (Angella Merkel)**

Annette Schavan était sur la sellette depuis la perte de son doctorat universitaire, pour avoir "systématiquement et délibérément" triché en écrivant sa thèse de philosophie.

### **Cas du Ministre allemand de la défense, Karl-Theodor Zu Guttenberg (Angella Merkel)**

Accusé de plagiat dans sa thèse de doctorat en Droit, a annoncé au cours d'une conférence de presse mardi qu'il démissionnait de toutes ses fonctions politiques. Il a reconnu des "fautes graves" dans sa thèse de 2007 mais il a affirmé qu'elles n'étaient pas intentionnelles.

### **Cas du Président de l'université libre de Bruxelles**

Le président de l'université libre de Bruxelles (ULB), Alain Delchambre, a présenté sa démission suite à son discours de rentrée académique du 19 septembre 2014 (Le Monde, 2014).

Le texte prononcé par Alain Delchambre s'est avéré un plagiat du discours de l'ancien président français Jacques Chirac. Le rédacteur du discours a été immédiatement congédié (refusé **رفض**) après la découverte de la contrefaçon. Le président sortant a présenté ses excuses au conseil d'administration de l'université libre de Bruxelles en précisant que l'événement s'est produit à son insu.

### **Cas de l'ancien Président Hongrois Pál Schmitt (2014)**

Ancien président Pál Schmitt (2014). Ce dernier était soupçonné d'avoir copié 200 des 215 pages constituant sa thèse de doctorat. Ces accusations lui ont valu le retrait de sa thèse par l'université Semmel.

### **Cas Pierre-Michel Forget Maître de conférences au Muséum d'histoire naturelle en Suisse:**

C'est en rentrant de vacances en août dernier que **Pierre-Michel Forget**, Maître de conférences au Muséum national d'histoire naturelle en a fait l'amère expérience.

Quelques jours auparavant, Patrick Jansen, de l'université de Wageningen (Pays-Bas), est sollicité pour relire et évaluer un manuscrit soumis à la revue **International Journal of Biodiversity and Conservation**.

Il n'en croit pas ses yeux, le texte qu'il a sous les yeux est une copie conforme à 90% d'un article qu'il a co-écrit avec Pierre-Michel Forget en 2007 et qui avait été publié dans **Conservation Biology**.

Il faut dire que le pseudo-auteur ne s'est guère embarrassé. Alors que l'étude de **Forget** et **Jansen** portait sur les effets négatifs de la chasse des animaux frugivores (qui mangent des fruits) sur la dispersion des graines de l'arbre carapa (plante médicinale) que l'on trouve en Guyane française et au Suriname (**venezuela et Brasil sur l'océan atlantique**), le falsificateur l'a détournée sur l'arbre Moabi (**arbre qui cache la forêt**) (**plante médicinale**), que l'on trouve notamment en République du Congo. «En-dehors de l'arbre et de la localité, les deux documents étaient presque identiques, y compris le texte, les figures, les tableaux et les analyses statistiques» souligne le Muséum.

### **Cas de la chanteuse colombienne Shakira: son tube "Loca" est un plagiat**

Un juge new-yorkais Alvin Hellerstein a estimé que le tube de Shakira sorti en 2010, était une copie illégale de la chanson composée par un musicien compositeur dominicain Ramon Arias Vasquez, **dit Arias** en 1998.

### **Le Plagiat en l'Algérie**

Le Prof. Hadjar au Conseil de la Nation :

## **Plagiat scientifique, et exploitation des résultats de la recherche dans le processus de développement.**

En réponse à une question d'un membre du Conseil de la nation sur la propagation du phénomène du plagiat scientifique au niveau des universités algériennes,

- Le Pr. Tahar Hadjar ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a indiqué, jeudi 1er octobre 2015, que le phénomène de plagiat dans la recherche scientifique demeure "minime" dans les universités algériennes par rapport à d'autres pays, et
- Soulignant toutefois que le secteur déployait de grands efforts en vue de lutter contre ce phénomène, à travers notamment la prise de mesures :
- Préventives et
- répressives.

« Parmi les mesures adoptées à cet effet », M. Hadjar a cité :

l'obligation pour les chercheurs de déposer leurs recherches avant et après la soutenance, outre la création d'un portail électronique consacré à la publication et la diffusion des recherches scientifiques pour leur assurer un lectorat plus large et limiter les tentatives de plagiat".

Au niveau mondial, un programme informatique a été développé pouvant détecter les cas de plagiat scientifique mais uniquement dans les recherches rédigées en latin et pas à celles en arabe", a-t-il précisé.

**Le plagiat scientifique est une faute professionnelle de quatrième degré dont l'auteur est passible d'une expulsion de l'établissement universitaire.**

### **Comment éviter le Plagiat**

- Au cours de vos études et de votre carrière, vous subirez certainement des pressions pour livrer ou améliorer des résultats rapidement.
- Il est important de bien gérer votre temps et vos efforts afin de ne pas être tenté d'en venir à la conclusion que la seule façon de compléter votre travail est de plagier.
- Pour éviter le plagiat, vous pouvez citer en reprenant une portion de texte telle quelle et en utilisant les guillemets, ou bien en paraphrasant, c'est-à-dire en reformulant les idées des auteurs dans vos propres mots.

### **Dans les deux cas, il faut mentionner la source des idées.**

- Vous devez écrire un texte strictement dans vos mots propres et ensuite citer vos sources.
- Citer plusieurs sources d'information.
- Des logiciels performants permettent aujourd'hui de détecter les travaux contenant des éléments plagiés et sont utilisés avec succès.

### **Sanctions**

En vous rendant coupable de plagiat, vous vous exposez à des sanctions pouvant aller :

- du simple refus de votre travail
- à l'ajournement total
- voir même à l'exclusion de l'Université

La sanction du quatrième groupe (fonction publique): mise à la retraite d'office et révocation (=sanction la plus grave).

Ces sanctions entraînent l'exclusion définitive du service.

La loi algérienne considère le plagiat "comme faute professionnelle de quatrième degré, le fait pour les enseignants chercheurs, d'être auteurs ou complices de tout acte établi de plagiat, de falsification de résultats ou de fraude dans les travaux scientifiques revendiqués dans les thèses de doctorat ou dans le cadre de toutes autres publications scientifiques ou pédagogiques". Ces pratiques dénotent du manque de rigueur et de sérieux qui règnent dans certaines sphères universitaires, plus enclines à faire dans le plagiat et la facilité.

Université Abbas Laghrour Khenchela Le matin d'Algérie 03 juin 2015

Universté Mohamed Khider  
Université Djilali Liabès  
Université de Batna  
Université Badji Mokhtar  
Université de Constantine monnaie courante  
Université de Béchar  
Université d'Oran

La Directrice de la faculté des sciences sociales et humaines et deux autres enseignants ont été rétrogradés et exclus pendant quatre ans de toute participation à des activités pédagogiques comme les supervisions des mémoires et thèses de fin d'étude.

Ce scandale de plagiat qui a ébranlé l'université de Khenchela remonte à janvier dernier. Dans la revue "El Bourhane" que publie périodiquement l'Institut des sciences sociales et humaines, des professeurs de l'université de Khenchela plagient intégralement quatre articles produits par des universités étrangères.

Une thèse de magister soutenue par un étudiant palestinien de l'université de Naplouse sous le titre : "L'aménagement territorial des services de santé de Jérusalem est" a été publiée dans la revue "El Bourhane" comme étant une nouvelle étude. Le professeur-imposteur a pris le soin de changer "Jérusalem-est" par "Khenchela" avant d'apposer sa signature. Une consœur, quant à elle, a présenté une "étude" qui était en réalité qu'un grossier copier-coller d'une thèse de doctorat d'un professeur saoudien.

La loi algérienne considère le plagiat "comme faute professionnelle de quatrième degré, le fait pour les enseignants chercheurs, d'être auteurs ou complices de tout acte établi de plagiat, de falsification de résultats ou de fraude dans les travaux scientifiques revendiqués dans les thèses de doctorat ou dans le cadre de toutes autres publications scientifiques ou pédagogiques". Ces pratiques dénotent du manque de rigueur et de sérieux qui règnent dans certaines sphères universitaires, plus enclines à faire dans le plagiat et la facilité.

